



**CUDOS**

A Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Cudos le 30 septembre 2010,

Objet : enquête sur l'installation classée  
Pour la protection de l'environnement.

Le Maire de Cudos a été surpris de recevoir le 9 août un dossier d'enquête publique concernant ce projet.

Je m'inquiète pour les maisons d'habitations de Cudos, le Moulin de Pailles et Fautous qui sont situés près du site ainsi que le ruisseau Barthos qui coule aussi très près.

Je pense que de la pollution, à un moment ou à un autre il y en aura plus ou moins.

Est-ce que les produits traités seront strictement contrôlés dès leur arrivée ? Il y aura aussi des nuisances sonores, le concasseur, les engins de manutention qui tourneront peut-être jours et nuits lorsqu'il y aura des arrivages importants, puisque l'on parle de 30000 T par an à terme.

Je suis également inquiet sur les nuisances du trafic routier car la D12 traverse Cudos et est bordée par de nombreuses habitations. Depuis Bazas en passant aussi par Sauviac cette départementale est-elle compatible pour recevoir un trafic aussi lourd ?

En plus de ce projet, il faut noter que le Moulin de Pailles et Fautous auront la future LGV à 200 m.

Je pense qu'il serait judicieux de traiter ces déchets là où ils sont produits, sur des friches industrielles.

Le Maire,  
Jean Claude DUPIOL

